(131

LE
DR MAILLOT

Ancien Président du Conseil de santé des Armées

RÉCEMMENT HONORÉ D'UNE RÉCOMPENSE NATIONALE

ET SON ŒUVRE

PAR LE

DOCTEUR ABEILLE

Ancien Médecin ordinaire
à l'Hôpital du Val-de-Grâce, son plus convaincu Disciple

PARIS

TYPOGRAPHIE CHARLES UNSINGER

83, RUE DU BAC, 83

1888



LE
DOCTEUR MAILLOT
ET
SON ŒUVRE

J'ai une admiration passionnée pour tout ce qui est beau et grand, hommes et choses. Pasteur m'éblouit toujours et je l'admire dans ses divers aspects comme le prisme qui reflète diversement la lumière par ses surfaces angulaires.

C'est un géant de travail, un chercheur incomparable, un novateur de large envergure, un savant enfin que rien ne rebute dans ses expérimentations pour la découverte de la vérité. Aussi est-il arrivé à des résultats prodigieux.

Il a, par ses expérimentations méthodiques sur le charbon, le choléra des poules, le rouget des porcs et la rage, obtenu des résultats qui ont permis à l'agriculture de sauver de nombreux troupeaux et qui, probablement, assurent à l'avenir la guérison de la rage transmise de l'animal à l'homme, et permettent d'espérer qu'on pourra, par des innoculations préventives, rendre réfractaires au virus rabique les espèces animales chez qui il se développe spontanément ou par transmission.

A Pasteur revient encore l'honneur, puisque c'est d'après sa méthode que les résultats ont été obtenus par M. le docteur Gamaléta, d'avoir créé, par l'intermédiaire de son élève, une méthode préventive du choléra, c'est-à-dire qui rend les sujets réfractaires à l'action du virus chlorique.

Si jusqu'alors ces espériences n'ont porté que sur des volatiles, ce qui est bien différent que sur l'homme, nul ne peut prévoir ce qu'il peut advenir un jour pour celui-ci.

Le travail de Pasteur est colossal depuis le commencement jusqu'à ce moment de sa carrière; aussi a-t-il recueilli l'admiration générale, je dirai presque l'adulatlon, puisque toutes les académies, toutes les sociétés savantes ont été jalouses de l'appeler dans leur sein, et que, pour couronner l'œuvre, la France reconnaissante lui a voté en deux fois une récompense nationale de vingt-cinq mille francs sous forme de dotation reversible sur ses enfants.

C'était justice. Jamais homme n'aura recueilli, de son vivant, autant de gloire, plus d'honneur et d'aussi belles récompenses.

C'est, durant son existence, son apothéose dressée pour l'avenir. Je ne voudrais pas établir de parallèle; les choses ne sont pas tout à fait comparables, mais je voudrais mettre en face des travaux de ce grand homme, les services moins généralement connus d'un trop modeste et désintéressé savant dont mieux que personne, j'ai été à même d'apprécier la valeur et de rendre justice à son œuvre.

J'ai nommé Maillot.

Depuis cinquante-trois ans qu'il a institué sa méthode envers et contre toutes les critiques, toutes les controverses, tout le mauvais vouloir suscité par des esprits jaloux, cette méthode règne en souveraine du continent européen à tous les pays d'Orient où a pénétré la civilisation. De tous les pays, du Nord aux limites extrêmes du Midi, dans l'Afrique comme dans toute l'Amérique, dans les Indes comme dans les îles de l'archipel Indien, dans l'Océanie, c'est-à-dire qu'elle a porté la lumière sur des centaines de millions d'habitants...

Par sa doctrine de l'emploi immédiat du sulfate de quinine à hautes, très hautes doses dans les fièvres palustres si meurtrières déjà quand elles règnent endémiquement, si rapidement mortelles quand elles revêtent le caractère d'épidémicité; par ses lumineux conseils d'hygiène et ses exposés si pressants sur la manière d'assainir les parages infestés, comme moyens prophylactiques, il peut être compté parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

En effet, combien peut-on compter d'existences sauvées depuis plus de cinquante ans que règne sa doctrine, aussi bien pour les militaires, les colons, que pour les indigènes? Cela se chiffre, à coup sûr, par des centaines de mille. Et si on ajoute qu'aujourd'hui, par suite de ses expérimentations, le sulfate de quinine est donné à doses massives, dans toutes les pyrexies graves, qu'elles découlent de septicémie, de pyhémie ou de maladies infectieuses de nature diverses, on se fera une juste idée des services rendus par ce modeste, mais intrépide parmi les plus intrépides travailleurs.

Je ne puis résister à citer un fait des plus remarquables en ce genre, qui ne date pas de moins de trente ans et qui est cité dans mon *Traité des maladies à urines albumineuses et sucrées,* si bien accueilli à l'époque par le monde médical.

Au nº 20 de la rue du Rocher, je donnais des soins à une dame atteinte de pyhémie, suite de phlébite utérine après avortement. La

maladie empirait sous les traitements employés; habitué que j'étais à manier le sulfate de quinine à hautes doses, j'administrai pour tout traitement à la malade 1 gramme 60 centig. de ce sel par jour, et je m'adjoignis en consultation mon ami d'enfance, le professeur Guisolle, qui ne trouva rien de mieux à faire. Les phénomènes morbides ne s'amandant pas, nous appelions à notre aide le professeur Andral, notre maître à tous. Bien pénétré de la justesse de notre diagnostic et prévoyant une issue très prochainement funeste, Andral, ce puissant pathologiste et clinicien, après mûres réflexions, nous donna pour tout conseil de doubler la dose de sulfate de quinine, soit 2 grammes 20 centigrammes par jour, et de continuer jusqu'à ce qu'il survint un amendement.

Six jours après, la malade était hors de danger; trois semaines plus tard, elle partait en pleine convalescence.

Andral, notre grand maître à tous, au courant des travaux de Maillot, rendait une souveraine justice à mon illustre chef.

Et cependant Maillot, le grand réformateur dont tous les pays civilisés ont adopté les doctrines, même l'Allemagne, qui a refusé jusqu'à présent de reconnaître la valeur des dernières découvertes de Pasteur, Maillot à qui, depuis cinquante-trois ans, tant de milliers d'hommes ont dû leur existence, à qui la postérité réserve le plus glorieux et le plus impérissable souvenir, était resté dans l'ombre.

Bien plus, il était presque tombé dans un complet oubli, lorsque le professeur Verneuil, se ressouvenant des immenses services rendus par Maillot sur cette terre africaine, à l'occasion du dernier congrès scientifique tenu à Alger, il y a une huitaine d'années, eut à cœur de réveiller l'opinion publique à son égard et proposa de lui faire accorder une récompense nationale.

Cette récompense s'est fait attendre des années. Cette récompense, votée tout récemment par la Chambre législative, consiste en une dotation de six mille francs par an, sa vie durant.

Six mille francs comme récompense nationale à un vieillard de quatre-vingt-six ans, qui a rendu de tels services à l'humanité, c'est bien peu comme argent, mais c'est bien glorieux pour ses vieux jours.

J'avais déjà, tout jeune encore, en soutenant ma thèse pour le doctorat, arboré hautement les doctrines de mon maître. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que date ma conviction et mon dévouement. Seulement il fallait, à cette époque, avoir une grande indépendance et une certaine audace pour arborer ces doctrines contestées. J'avais l'une et l'autre, me ressouvenant des glorieux services rendus par Maillot sur cette terre africaine.

MA THÈSE DE DOCTORAT

SUR LES FIÈVRES PERNICIEUSES A BONE (AFRIQUE) ET LEUR TRAITEMENT DE 1832 A 1837

C'était en août 1837, il y a juste cinquante-un ans; j'avais, par privilège exceptionnel, préparé que j'étais, passé en trente-huit jours tous mes examens de doctorat devant la Faculté de médecine de Montpellier, et le quarante-unième je soutenais ma thèse.

J'avais tous les motifs possibles pour traiter avec une indépendance absolue cette question devenue alors capitale. Pendant un an, de 1832 à 1833, j'avais tour à tour été attaché, en qualité de sous-aide, aux services des trois médecins traitants de l'époque, et, par suite, j'avais assisté à ces hécatombes humaines dues à la malaria, qui régnait autour de cette ville pestilentielle de Bône, de toute récente occupation par nos troupes.

Là, tout homme atteint était un homme mort, tant le caractère pernicieux des fièvres était généralisé. A dix minutes de la ville, presque sur les bords de la Bangima, distance qu'on ne pouvait franchir, existait un marabout où on envoyait tous les soirs cinquante soldats de garde. Dix ou quinze de ces malheureux étaient sidérés dans leur service de nuit pour mourir le lendemain matin, et le reste entrait à l'hôpital pour y succomber dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures. Qu'on juge de la consternation dans le camp d'occupation!

2° J'étais entré, plus tard, dans le service de M. Maillot, dont je devins un fervent élève en observant, sous sa direction et ses conseils, les résultats surprenants obtenus par sa méthode de traitement.

3° Enfin, quelque léger, turbulent et mauvais coucheur que je fûsse encore à ce moment, je ne pouvais lui refuser cette profonde reconnaissance qui me tient encore si fort au cœur aujourd'hui, pour m'avoir sauvé la vie à vingt-cinq ans, et l'avoir sauvée aussi à mon père.

J'étais détaché aux Santons, monticule à côté de la casbas de Bône, pour soigner les convalescents dans un baraquement parfaitement conditionné où tous les jours MM. Maillot et Worms, son adjoint, venaient les visiter une fois.

Un matin, je fus pris d'un terrible frisson qui dura de nombreuses heures sans que je pûsse me réchauffer, quoique à l'intérieur je ressentisse une grande chaleur. A cinq heures du soir, j'étais comateux, algide, quand un camarade courut en toute hâte quérir M. Maillot. Il arriva de suite accompagné de M. Worms.

Quoique comateux, je percevais encore les paroles, et les paroles échangées entr'eux dans leur courte consultation restent toujours présentes à ma mémoire. Maillot fut persuasif et, redoutant ma mort dans la nuit, me fit immédiatement administrer deux grammes de

sulfate de quinine et en prescrivit autant pour trois heures du matin; j'étais sauvé.

Mon père, sur mes instigations, était venu à Bône avec un navire frété et chargé par lui, établir dans le superbe jardin de Jousouff, situé sur les bords de la Sebouse, près d'Hippone, qu'il avait acheté, une fabrique d'huile d'olives, la première qui ait été installée en Algérie. Un magnifique déjeuner fut offert à tous mes collègues médecins, pharmaciens et officiers d'administration des hôpitaux, M. Maillot en tête, sur cette magnifique terrasse entourée d'orangers séculaires, avec un très grand bassin au milieu, que l'on peut encore admirer aujourd'hui.

C'est peu de temps après que mon père fut pris, à son tour, d'accès pernicieux, pour avoir voulu coucher avec ses hommes d'équipe dans cette nouvelle installation. Maillot le sauva. Il pouvait ensuite rentrer en France, laissant à mon frère la direction de l'usine.

Je reviens à ma thèse. Dès les premiers mots de l'argumentation, mon président, d'un air peu courtois, me reprocha d'avoir voulu faire un procès aux devanciers de Maillot dans le traitement de ces fièvres palustres si graves, les Hippolyte Brousais, les frères Monard, les Campemasse, les Moreau et *tuti quanti*, qui, encore imbus de la doctrine physiologique, faisaient fausse route en usant largement des déplétions sanguines sous toutes les formes pour ne recueillir que des cadavres.

Ma seule réponse, aussi digne que juste, fut que je ne m'érigeais pas en justicier; que je n'avais fait qu'écrire l'histoire, alligner des faits précis dont les conclusions à tirer étaient naturellement écrasantes pour la doctrine mise en pratique avant l'arrivée de Maillot, et dont les auteurs ne ménageaient ni les critiques acérées, ni les diatribes envers mon illustre maître.

Avais-je frappé juste et émoussé l'indignation feinte ou réelle de mon président! toujours est-il que là fut réduite l'argumentation et qu'avec un très bon satisfecit, je fus déclaré *dignus intrare*.

En 1838, de l'hôpital militaire de Toulon où j'étais attaché, je fus envoyé à l'hôpital d'instruction de Metz où Maillot vint un peu plus tard comme médecin en chef.

J'étais chef des travaux anatomiques, je devins en même temps chef de clinique de mon ancien maître.

En 1849, quand je fus promu médecin ordinaire à l'hôpital du Val-de-Grâce, j'eus encore le plaisir de me trouver sous ses ordres, alors qu'il venait remplacer, comme médecin en chef, Michel Lévy, promu au grade d'inspecteur et de membre du conseil de santé des armées. Quelqu'autre que moi, son plus ancien disciple, connaissant le mieux ses travaux, son caractère, sa grandeur d'âme, quelqu'autre, dis-je, pouvait-il mieux approfondir cette existence et rendre plus éclatant hommage à son réel mérite!

TRAVAUX DU MÊME AUTEUR

Variations des parties constituantes du sang. (*Gaz des hôp.*, Paris, 1849.)

Cure des tumeurs hémorrhoïdales. (*Gaz. des hôp.*, 1819.)

Mémoire sur la myélite chronique. (*Gaz. des hôp.*, 1849.)

Coagulation du sang par l'électro-puncture. (*Bull. de l'Ac. de méd.*, 1849, t. XIV, p. 972, et *Gaz. des hôp.*, 1850.)

Mémoires sur les injections iodées. Paris, 1849, in-8, 80 pages. Prix de la Société de médecine de Toulouse.

Effets thérapeutiques de la gomme-gutte. (*Gaz. des hôp.*, 1849 et 1850.)

Du tartre stibié à haute dose. Prix de l'Académie de médecine en 1850.

Rôle des divers états morbides intercurrents dans les endémies de fièvres paludéennes. (*Gaz. des hôp.*, 1850.)

De l'électricité comme moyen de rappeler à la vie, dans la mort apparente par inhalations de chloroforme. (Académie des sciences, 1850.)

Mémoire sur la paraplégie indépendante de la myélite. Prix de l'Académie de médecine en 1851.

Influence exercée par l'engorgement de la rate, suite de fièvres paludéennes dans les hydropisies. (*Gaz. des hôp.*, 1851.)

Effets du copahu et du cubèbe. (*Bull. de l'Acad. de méd.*, 1851, t. XVII, p. 248, et *Gaz. des hôp.*, 1852.)

Traité des hydropisies et des kystes, considérés dans les cavités closes naturelles et accidentelles. Paris, 1852, 1 vol. in-8 de 600 pages. Prix de 2000 francs de l'Institut de France.

Des kystes péri-hépatiques séreux, purulents et hydatiques. (*G. des hôp.*, 1853.)

Mémoire sur la thoracentèse. (*Gaz. des hôp.*, 1853.)

Sepulchretum ou collection de mémoires et observations curieuses, pour servir à l'étude de la pathologie médicale. Paris, 1853, in-8, 179 pages.

Des injections iodées dans le traitement des abcès symptomatiques de lésions osseuses. Paris, 1853, in-8, 41 pages.

Études cliniques sur la paraplégie indépendante de la myélite, traitement. Paris, 1854, in-8, 116 pages. Prix de l'Académie de médecine.

Application de l'électricité pour combattre les constipations opiniâtres. (*Gaz. des hôp.*, 1854.)

Du sulfate de strychnine dans le traitement du choléra. Paris, 1854, in-8, 31 pages. (*Bull. de l'Acad. de méd.*, 1854, t. XIX, p. 1003, et *Moniteur des hôpitaux.*)

Traité des maladies à urines albumineuses et sucrées, ou de l'albuminurie et du diabète sucré dans leurs rapports avec les maladies. Paris, 1863, 1 vol. in-8. Couronné par l'Académie des sciences.

Mémoire sur la péritonite partielle, les abcès iliaques et la tumeur stercorale. (*Gaz. des hôp.*, 1863.)

La non-contagion du choléra. (*Gaz. des hôp.*, 1866.)

Guérison spontanée du pneumo-thorax. (*Gaz. méd. de Paris,* 1867.)

Chirurgie conservatrice. Exposé d'une méthode nouvelle pour obtenir l'organisation immédiate des plaies traumatiques ou chirurgicales (*Bull. de l'Acad. de méd.*, 1857, t. XXXII, p. 1147, et Paris, 1874, in-8, 226 pages.

Traitement du croup, par les inhalations de vapeurs humides de sulfure de mercure. Paris, 1867-69, 3 parties in-8, 90 pages. (*Gaz. méd. de Paris, Courrier médical* et *Gazette des hôpitaux.*)

Tumeurs fibreuses intra et extra-utérines. (*Gaz. méd. de Paris,* 1868.)

Traitement des maladies chroniques de l'utérus, guérison radicale des déviations, inflexions et abaissements réputés incurables, par une nouvelle méthode exempte de tout danger. Un vol. in-8 de 500 pages.

La chirurgie ignée en général et ses avantages en particulier, dans les maladies chroniques et rebelles de l'utérus. In-8 de 500 pages.

Guérison rapide de l'entorse et du diastasis par l'application méthodique de la belladone, disparition presque instantanée de l'élément douleur. Brochure in-8 de 24 pages.

Paris. — Charles Unsinger, imprimeur, 83, rue du Bac.